

AVIS SUR LE TARIF DES DROITS DE PASSAGER (N-6)

EN VIGUEUR LE 6 JANVIER 2021

COLONNE I	COLONNE II
Art. Description	Taux (\$)
1. Droits de passager applicables pour l'escale lors d'un voyage continu (navettes, 50 % du tarif) :	
a) par adulte	11,46
b) par enfant (de moins de 12 ans)	5,73
2. Droits de passager applicables pour les voyages commençant ou se terminant au port (navettes, 50 % du tarif)	
a) par adulte	27,82
b) par enfant (de moins de 12 ans)	13,92
3. Droits de passager applicables aux excursions :	
a) par adulte	3,53
b) par enfant (de moins de 12 ans)	1,77